

20 juin 2018

## LES SERVICES DE L'AUTOMOBILE CONFIRMENT D'ORES ET DÉJÀ L'ANFA COMME FUTUR OPÉRATEUR DE COMPÉTENCES DE LA BRANCHE

**A l'unanimité, et dès le vote en première lecture du projet de loi réformant la formation professionnelle, les partenaires sociaux de la 7ème Branche professionnelle au plan national confirment leur choix et signifient dès maintenant leur volonté que l'ANFA soit leur futur opérateur de compétences.**

**Ils assortissent cette décision d'une volonté d'ouverture vers d'autres branches qui seraient désireuses de désigner ce même opérateur à partir d'une convergence économique et d'un projet partagé autour des métiers des services de l'automobile et de la mobilité.**

**Forte de 402.000 salariés, la branche compte près de 35.000 alternants. L'ANFA, et ses dix délégations régionales, anime depuis 26 ans un réseau de 43 CFA pilotes, finance la formation de 126.000 stagiaires ainsi que 11 000 formations certifiantes et a délivré 35.000 CQP. Elle gère également un observatoire prospectif des métiers et des qualifications intégré.**

### À PROPOS DE L'ANFA [WWW.ANFA-AUTO.FR](http://WWW.ANFA-AUTO.FR)

L'ANFA est l'organisme mandaté par les partenaires sociaux pour mettre en œuvre la politique nationale de formation de la Branche des Services de l'Automobile, par le développement et l'harmonisation de l'ensemble des dispositifs de formation professionnelle, initiale et continue, tant au niveau national qu'au niveau régional. L'ANFA compte 10 délégations régionales offrant un service de proximité.

### LES CHIFFRES CLÉS DE L'ANFA :

59 000 jeunes en formation - 35 000 alternants – 815 tuteurs et maîtres d'apprentissage formés - 1.571 CQP délivrés par 368 jurys - financement de 126 000 actions de formation continue des salariés - 500 entreprises inscrites en GPEC